

COMPTES DE RÉSULTAT EN LOI EVIN ET CALCULS DES PROVISIONS EN PRÉVOYANCE COLLECTIVE



Prévoyance - Santé

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et responsables tarification des départements d'assurances collectives dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances collectives, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les éléments des comptes de résultat en prévoyance, l'objectif de leur présentation et la limite des analyses que l'on peut en tirer. Savoir l'expliquer à l'entreprise cliente.

Comment ?

Par une revue détaillée des obligations légales, du mode de constitution des provisions et des données des comptes de résultat, le tout illustré par des travaux pratiques d'application sous Excel.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise. Après une expérience en Cies d'assurances, Mutuelle, bancassurance et en assurances vie individuelles et collectives, il est formateur depuis 12 ans, et Président de Benefits & Value SAS.



La formation en pratique...

Quand et où ?

2 octobre 2020

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



Principes posés par la loi Evin

- Objectifs du législateur
- Analyse des articles 15 et 16 de la loi Evin
- Décret d'application de 1990
- Comptes de résultat et principes de mutualisation

Analyse des principaux postes du compte de résultat

- Les cotisations
- Les prestations payées
- Les provisions pour sinistres à payer
- Les provisions mathématiques
- Le nombre de salariés

Le calcul des provisions

- Les provisions des garanties en cas de décès
- Les provisions des garanties d'incapacité et d'invalidité
- Les provisions de frais de santé
- La provision d'égalisation

Analyse du compte de résultat des contrats groupe

- Exemples de comptes de résultat en prévoyance et santé
- Suivi des provisions : notion de boni et de mali de liquidation
- Conséquences pour l'analyse des comptes de résultat
- Recommandations de l'AMRAE et de la FFA

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Pédagogie de qualité (précise et agrémentée d'exemples et de cas concrets) et adaptée aux stagiaires. »

JC, Chargé d'affaires grands comptes – MACIF MUTUALITE

« Présentation claire, exercices d'applications utiles et bien conçus. Les documents fournis (support et fichiers) sont d'un grand intérêt. »

RT, Chargée d'études statistiques – MUTUELLE GÉNÉRALE DES CHEMINOTS

« Documents fournis utiles. Dynamique et captivant. »

FT, Souscriptrice – ALLIANZ WP